



Projet collectif sur mesure

Appel à projet :

Accompagnateurs d'ESAT ou d'EA

Mieux communiquer pour favoriser la bientraitance

Proposition à retourner **exclusivement par mail**
au plus tard le 08/06/22

OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :
Laurence Daussy – Chargée de projets territoriaux

e-mail : laurence.daussy@opco-sante.fr



CONTEXTE

1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé.

Il est composé des secteurs suivants :

- sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif,
- santé au travail inter-entreprises,
- hospitalisation privée,
- thermalisme,
- et de l'Etablissement Français du Sang.

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ, tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île-de-France.

2. La problématique :

Une bonne communication est indispensable au fonctionnement de tout collectif. S'exprimer au sein d'un groupe, savoir prendre sa place en respectant la parole de l'autre, échanger avec les travailleurs en situation de handicap, des collègues, des partenaires ou des clients, savoir adapter son registre lexical ainsi que sa posture en fonction de l'interlocuteur et du contexte sont autant de compétences qui sont demandées aux accompagnateurs des travailleurs en situation de handicap d'ESAT et d'Entreprises Adaptées pour contribuer à un climat professionnel apaisé.

Parallèlement, les ESAT ont vu se dessiner une évolution des profils de travailleurs accueillis, particulièrement suite à la loi du 11 février 2005 qui stipule : « constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie dans un environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Ainsi, ces établissements accompagnent des personnes présentant des troubles somatiques, psychiques ou cognitifs ainsi que des troubles associés notamment du comportement, se cumulant fréquemment avec un handicap social.

Dans ce contexte, les professionnels qui interviennent auprès de ces publics disposent de compétences techniques reconnues dans leur métier « d'origine » mais pas nécessairement des méthodes d'accompagnement et particulièrement de



techniques de communication adaptées aux travailleurs en situation de handicap et à leur diversité.

En effet, l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap nécessite une adaptation des comportements dans un contexte professionnel spécifique et l'établissement de relations dans une « juste proximité ». Les professionnels ont besoin de comprendre les mécanismes qui conduisent à des réactions d'agressivité et de violence et leurs origines afin d'adapter leur positionnement face à ces conduites et ainsi désamorcer certaines situations « problèmes ».

Les phénomènes d'agressivité ou de violence induisent un risque psychosocial face auquel les accompagnateurs doivent contribuer à des outils de prévention et de régulation individuelles et collectives (par exemple : des espaces de discussion). Cette démarche vise à favoriser la bientraitance, préserver la qualité de vie au travail de l'ensemble des collectifs en ESAT et EA et ainsi renforcer la qualité des prestations professionnelles et de l'accompagnement.

A l'initiative de plusieurs adhérents OPCO Santé idF, il sera donc proposé une formation à destination des accompagnateurs, afin de faciliter l'acquisition de techniques de communication pour contribuer au développement d'une posture plus bienveillante et constructive au sein des collectifs ESAT et EA.

OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de mieux communiquer et d'identifier les postures adaptées selon les interlocuteurs et les contextes. Ils seront en capacité de contribuer à un collectif serein dans un contexte pluriprofessionnel, pluridisciplinaire et collaboratif.

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender le concept de bientraitance dans sa dimension opérationnelle : les bases de l'intervention médico-social auprès d'un public vulnérable dans un contexte professionnel (qu'est-ce qu'accompagner ? la personne accompagnée au cœur de l'activité professionnelle ...). Identifier les situations potentiellement maltraitantes dans son quotidien professionnel, y compris celles liées à l'organisation institutionnelle ;
- Repérer ses propres représentations, considérer ses émotions et ses besoins pour les ajuster et acquérir des attitudes personnelles favorisant des pratiques bientraitantes ;
- Dans les interactions inter individuelles :
 - Adapter les réponses verbales et physiques aux différents interlocuteurs en fonction de leurs capacités ;



- Définir et différencier les notions : d'agressivité, de violence et de stress. Identifier les mécanismes psychologiques et les facteurs à l'œuvre dans les comportements agressifs ou violents ;
 - Repérer et évaluer les comportements et les situations susceptibles d'engendrer de l'agressivité, voire de la violence pour permettre l'acquisition de critères d'analyse favorisant la gestion émotionnelle d'une situation professionnelle ;
 - Développer un mode de communication permettant de désamorcer les situations difficiles ;
 - Appliquer le principe d'équité, chercher les conditions d'une sortie gagnant/gagnant.
- Dans les interactions collectives :
- Être en mesure de prendre la parole en public ;
 - Contribuer à l'animation d'espaces de discussion : favoriser l'expression des personnels TH, la participation au collectif social et de travail dans une posture de prévention et de médiation ;
 - Appliquer le principe d'équité, chercher les conditions d'une sortie gagnant/gagnant.

PUBLIC VISE

Les professionnels en charge de l'accompagnement des salariés en situation de handicap en établissements œuvrant pour l'insertion par le travail adapté : moniteurs d'atelier, chargés d'insertion, éducateurs, etc.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires ;
- Désigner un responsable pédagogique ;
- Animer les sessions de formation ;
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action ;
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera ;
- Faire des recommandations sur :
 - ✓ **L'implication de l'encadrement** (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ Les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé



- ✓ **Divers outils** permettant plus de collaboration entre les différentes structures de l'association
- ✓ **L'organisation et la composition des groupes.**
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).
- **Profil des intervenants**

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur, de ses établissements et du public formé ;
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe ;
- Une expertise sur la thématique abordée.

2. DUREE :

+/- 3 jours avec inter session, modalités à proposer par l'organisme de formation.

3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation se déroulera entre septembre et décembre 2022.

4. NOMBRE DE GROUPES :

La taille des groupes ne saurait dépasser 14 personnes.

Entre 2 et 3 groupes de formation sont prévus sur le second semestre 2022 en inter établissements.

5. LIEU DE LA FORMATION :

Le prestataire se chargera de l'organisation logistique (location ou mise à disposition d'une salle pour la formation, organisation des repas pris en commun avec les stagiaires...)

Les salles proposées devront se situer dans Paris intramuros et devront être facilement accessibles par les transports en commun. Elles devront également être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les frais inhérents à l'organisation logistique devront être distingués des frais pédagogiques.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de mesurer les effets de cette action :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de réalisation répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction en ligne** fourni par l'OPCO Santé, lien à transmettre à l'issue de la formation à chaque participant, prévoir le temps de le renseigner de préférence sur le temps de la formation. Possibilité pour le stagiaire de le remplir après la formation, faute d'équipement connecté ou de qualité du réseau, mais non souhaité. L'OPCO Santé s'engage à communiquer les résultats au prestataire dans les meilleurs délais.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis ;
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés.



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 3 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes ;
2. Objectifs de formation ;
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre ;
4. Déroulement/séquençement de la session de formation ;
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée ;
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim ;
7. Effets de la formation ;
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation.

L'organisme de formation pourra proposer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette possibilité correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage. Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés si pertinents :

- Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- Utilisation de capsules vidéo,
- Séquences de micro learning ...

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.



La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques ;
- Des temps d'échanges de pratiques, de co-développement ou d'apprentissage par les pairs ;
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées ;
- Des temps d'évaluation formative.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation :

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4 - Coût de la prestation (prix/jour/groupe)



Nom du prestataire

| |
|------------------------|
| DOSSIER DE CANDIDATURE |
|------------------------|

Nom du prestataire

| |
|--|
| |
|--|

I. Coordonnées

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--|
| Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET : | |
| Interlocuteur administratif : Téléphone : Email : | |
| Adresse : | |
| Téléphone : | |
| Fax : | |
| Site internet : | |



II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*

Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.

Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.

Présentation des démarches qualité mise en œuvre

Une page maximum

III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association. Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.

2 pages maximum



III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum

III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

| Module | Objectifs | Contenus | Méthodes et supports | Durée |
|--------|-----------|----------|----------------------|-------|
| | | | | |
| | | | | |

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé.



VI- Éléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Le dossier complet devra être transmis exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

laurence.daussy@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à

Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

| Référence du prestataire | |
|---------------------------------------------------------------------|--|
| Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique | |
| Qualité des intervenants | |
| Action proposée | |
| Titre | |
| Objectifs | |
| Public et nombre de stagiaires | |
| Contenu | |
| Démarche pédagogique | |
| Supports | |
| Evaluation | |
| Durée, rythme et Coût | |
| Commentaires ou informations diverses | |